



## ASSEMBLEE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER

*Le bureau exécutif*

*Paris, le 13 octobre 2016*

### Communiqué de presse

#### 25<sup>e</sup> session de l'Assemblée des Français de l'étranger

La 25<sup>e</sup> session de l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) s'est tenue à Paris du 3 au 7 octobre 2016.

La mission de l'AFE est double : être une force de proposition sur tous les sujets concernant les Français établis hors de France mais également informer nos compatriotes expatriés, au premier rang desquels les conseillers consulaires, élus français de proximité. L'AFE est également consultée par le Gouvernement sur des projets de texte touchant à la situation des Français vivant à l'étranger.

Suite aux échanges avec des responsables d'administration, des parlementaires et des représentants de la société civile, l'AFE a adopté 27 résolutions qui portent notamment sur les sujets suivants : le label French Tech, les usurpations d'identité, les problématiques liées à la nationalité, la sanctuarisation du budget des affaires sociales et notamment des bourses scolaires, la fiscalité des Français de l'étranger, le renforcement de la sécurité dans les emprises françaises à l'étranger et plus particulièrement les établissements scolaires, la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), la formation professionnelle et le statut des enseignants lauréats de concours à l'étranger. L'AFE a émis un avis favorable concernant un projet de textes présenté par l'administration sur la réglementation du vote électronique qui sera possible lors des prochaines élections législatives. Les conseillers ont été sollicités pour participer au test grandeur nature sur le vote électronique : 49 conseillers AFE y participeront. Ce test se déroulera dans l'ensemble des postes du 14 novembre au 2 décembre 2016.

Un échange questions-réponses avec M. Mathias FEKL, secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger, a permis d'aborder de nombreux sujets de préoccupation des Français de l'étranger, tels que : l'avenir de l'enseignement français à l'étranger, la qualité des services publics à l'étranger, la sécurité des établissements scolaires, l'accès à la formation professionnelle et les conditions d'exercice du droit de vote dans la perspective de 2017.

M. Jean-Marc AYRAULT, ministre des affaires étrangères et du développement international, a reçu au Centre de Conférence ministériel les conseillers à l'AFE auxquels il a rappelé leur rôle d'animation des communautés françaises et l'attention portée par le Gouvernement à la sécurité de nos compatriotes à l'étranger. M. AYRAULT a, par ailleurs, insisté sur le grand rendez-vous démocratique que représentait 2017 et invité les conseillers à être les relais des postes pour lancer un appel à la mobilisation.

Les travaux des différentes commissions, leurs rapports et comptes rendus ainsi que les résolutions et motions adoptées pendant la session sont en ligne sur le site de l'Assemblée des Français de l'étranger : <http://www.assemblee-afe.fr/>

La prochaine session de l'Assemblée se tiendra du 6 au 10 mars 2017.